



© 2015, Chambre d'Agriculture de l'Hérault



AAC DU FENOUILLET

Les agriculteurs se mobilisent pour protéger l'eau



LOCALISATION

- ✓ Hérault, Occitanie

SUPERFICIE

- ✓ Bassin versant de 700 ha
- ✓ 190 ha de SAU dont 120 ha de vignes

NOMBRE D'AGRICULTEURS

- ✓ 15 exploitants

CONTEXTE AGRICOLE

- ✓ Viticulture dominante
- ✓ Quelques parcelles en grandes cultures (blé dur, luzerne, etc.)

QUALITÉ DE L'EAU

- ✓ Concentrations en phytosanitaires en 2015 : aucun dépassement des normes.
- ✓ Problématique principale : dans les années 2000, problème lié aux herbicides de la famille des triazines

MASSE D'EAU

- ✓ Eau souterraine, système karstique
- ✓ Forte réactivité suite aux précipitations : délai de 3 jours entre un pic de précipitations et un pic de pollution (étude de 1997)
- ✓ Age moyen des eaux au captage inférieure à 6 ans (étude BRGM 2011-2012)
- ✓ 3 communes desservies, 3000 habitants

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- ✓ Captage prioritaire Grenelle
- ✓ Arrêté ZSCE de délimitation : 4 mai 2015

■ Historique de la démarche de protection du captage

1997 : identification d'un problème de qualité des eaux brutes sur le captage lié à la présence de molécules de la famille de triazines → **démarrage d'une animation locale et d'un suivi du captage.**

2007 : classement en captage prioritaire « Grenelle »

2008 : lancement 1^{er} Programme Agro-Environnemental et formalisation du partenariat entre la collectivité et la Chambre d'agriculture (3 Programmes successifs de 2008 à 2015)

2016 : renouvellement du partenariat, et lancement du 4^{ème} programme d'actions

■ Acteurs impliqués

- **Maître d'ouvrage** : Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Région du Pic St Loup (SMEA)
- **Animateur de la démarche** : Chambre d'agriculture de l'Hérault
- **Partenaires** : Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, DDTM 34, Conseil Départemental de l'Hérault, SAFER.
- **Financeurs** : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, SMEA, Chambre d'agriculture de l'Hérault

■ Description de la démarche

Une mobilisation ancienne des viticulteurs

Sur ce bassin versant **exclusivement agricole**, les viticulteurs se sont mobilisés dès 1997 pour réduire l'impact de leurs pratiques. Des **changements de pratiques volontaires d'entretien des sols** ont eu lieu initialement dans un contexte économique et climatique favorable.

Pour pérenniser et renforcer la démarche, les viticulteurs, accompagnés par la Chambre d'agriculture de l'Hérault, se sont organisés, à partir de 2008, autour d'un **projet collectif** permettant de mobiliser des aides indispensables dans un contexte moins favorable. Ce projet a pour objectifs principaux la réduction de l'utilisation d'herbicides, et la limitation des risques de pollution ponctuelle.

La démarche a été fortement soutenue par le maître d'ouvrage du captage, malgré en enjeu exclusivement agricole.

Grâce aux efforts soutenus des viticulteurs, les programmes d'actions successifs ont permis d'aboutir à une **réelle évolution des pratiques d'entretien du sol** pour limiter l'usage des produits phytosanitaires et à une très **nette amélioration de la qualité des eaux du forage.**

Exemple d'actions agricoles menées :

- Développement du travail du sol intégral en vigne
- Accompagnement pour les conversions en agriculture biologique
- Conseils techniques, démonstration de matériels alternatifs à l'utilisation d'herbicides, suivis annuels des exploitations, formations des viticulteurs.
- Accompagnement technique pour sécuriser les pratiques de traitement phytosanitaire (réglage des appareils, aire de remplissage - lavage des appareils).



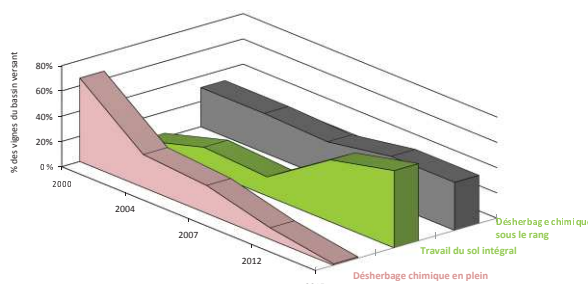


Développement du travail du sol

Sur le bassin versant du Fenouillet, l'évolution des pratiques d'entretien du sol a pu se faire grâce à :

- une forte motivation des viticulteurs ;
- une évolution des pratiques progressive, adaptée au cas par cas ;

Evolution des pratiques d'entretien du sol sur le bassin versant du Fenouillet



- un conseil spécifique sur les itinéraires techniques d'entretien du sol adapté à la parcelle et aux objectifs de production du viticulteur ;
- un accompagnement pour tester de nouvelles pratiques, notamment en faisant intervenir des constructeurs dans le contexte spécifique du bassin versant situé pour partie en zone de défriche ;
- un investissement massif des viticulteurs dans du matériel d'entretien du sol alternatif, grâce à un conseil au choix de ce matériel et un accompagnement dans l'utilisation de ces outils ;
- la volonté d'un certain nombre d'exploitants de passer en Agriculture Biologique ;
- la mobilisation des outils financiers disponibles : Mesures Agro-Environnementales ambitieuses, Plan Végétal pour l'Environnement puis PCAE.

CONTACTS

Conseiller de CA 34 : Alice BOSCHER – 06 18 36 82 10 ou 04 67 20 88 33
boscher@herault.chambagri.fr
 Maître d'ouvrage : SMEA – 04 99 61 46 00

BIBLIOGRAPHIE

Chambre d'agriculture de l'Hérault, Bassin versant du fenouillet, Comptes rendus d'activité 2008/2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015

Chambre d'agriculture de l'Hérault, 2013, Plaquette « Captage du Fenouillet, les agriculteurs s'engagent pour protéger l'eau » ; Bilan 2010-2012.

Principaux résultats

Une réelle évolution des pratiques d'entretien des sols viticoles :

	Pratiques agricoles en 2000	Pratiques agricoles en 2015
Vignes dés herbées chimiquement en plein	66%	1%
Vignes dés herbées chimiquement sous le rang	31%	38%
Vignes entretenues sans herbicides	3%	61%

Indicateur de pression en herbicide diminué par 3 depuis 2000

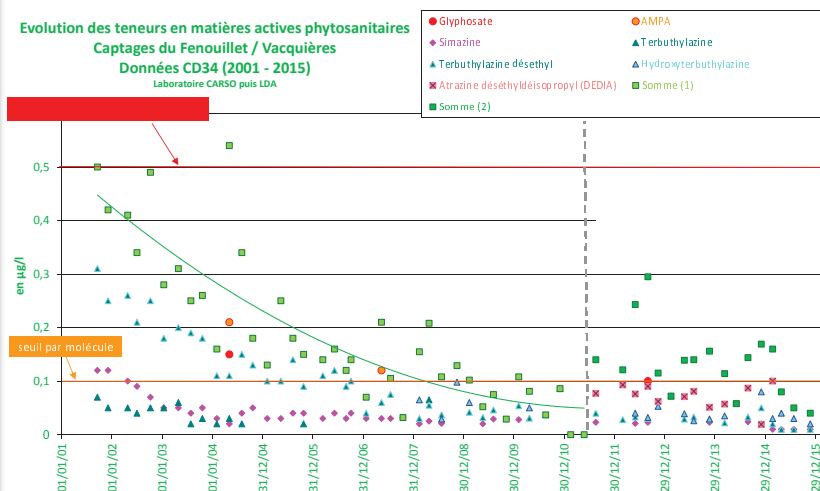
En 2015 :

- 77% des vignes et 60% des exploitants engagés en MAEC «réduction des herbicides », «zéro herbicides» ou «zéro produits phytosanitaires de synthèse» ;
- 4 exploitations certifiées Agriculture Biologique, soit 30% des vignes et 25 % des exploitations du bassin versant.

Une nette amélioration de la qualité des eaux :

- Aucun dépassement du seuil réglementaire de 0,1 µg/l pour chaque molécule phytosanitaires depuis avril 2007
- Plus de dépassement du seuil réglementaire pour la somme des molécules phytosanitaires depuis mai 2004

Evolution des teneurs en matières actives phytosanitaires Captages du Fenouillet / Vacquières Données CD34 (2001 - 2015) Laboratoire CARSO puis LDA



Facteurs de réussite

- Vraie mobilisation des viticulteurs du territoire, porteurs de leur projet
- Appui technique, formation et conseil des techniciens de la Chambre d'agriculture de l'Hérault
- Mobilisation d'aides pour favoriser le changement de pratiques

Limites

- Ressource toujours vulnérable du fait des conditions hydrogéologiques
- Changements de pratiques à pérenniser : outils pas toujours adaptés aux systèmes d'exploitation.